



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

### Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 1 4 / 0 2 / 2 0 2 4

Dossier complet le : 2 8 / 0 2 / 2 0 2 4

N° d'enregistrement : 2024-7653

## 1 Intitulé du projet

Station de stockage d'électricité de "Moliere" sur la commune de Juigné-sur-Sarthe

## 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

### 2.2 Personne morale

Dénomination

R&S

Raison sociale

N° SIRET

9 2 1 7 8 2 4 0 5 0 0 0 1 0

Type de société (SA, SCI...)

SAS

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

LEDUC

Prénom(s)

Étienne

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
32°	Création d'un poste de transformation de tension 90kV afin de connecter au réseau de transport d'électricité une station de stockage d'électricité par batterie relevant de la nomenclature ICPE 2925-2 (Ateliers de charge d'accumulateurs électriques)

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet est la création d'une station de stockage d'électricité par batterie stationnaire située en face du poste électrique RTE "MOLIERE" existant sur la commune de Juigné-sur-Sarthe (72). L'emprise du projet dans sa dimension maximale (selon l'approbation de RTE) est d'environ 1,5ha clôturés, sur des parcelles actuellement en nature de culture céréalière. La surface de la parcelle accueillant les conteneurs est laissée en sol naturel enherbé. Environ 650m linéaires de pistes lourdes (5m de large) en matériaux naturels (grave/concassé) seront créés. L'installation de la station de stockage sera faite par grue mobile. Elle consiste en 7,5 aires de stockage composée chacune de 4 conteneurs de 20 pieds hébergeant des batteries Li-ion et 2 onduleurs connectés de part et autres d'un transformateur double enroulement. Deux conteneurs de 40 pieds servent de poste de répartition (1 pour 4 aires de charges). La distance séparant 2 conteneur de batterie est de 3,7m au sein d'une air de charge et de 7m entre deux aires. Leur distance à la clôture périphérique du projet est d'au moins 12 m. Les onduleurs sont reliés à un premier jeu de transformateur BT/HTA, eux-même connectés au transformateur HTA/HTB objet du présent "cas par cas" (tension >63kV ; ici 90kV). La station de stockage sera reliée au réseau public de transport d'électricité à partir de ce dernier transformateur HTB jusqu'au poste source RTE "MOLIERE" par câble enterré. Le site du projet sera pourvu des équipements adéquats de prévention et de lutte contre les incendies (2x120m3)

#### 4.2 Objectifs du projet

Création d'une station de stockage d'électricité d'au maximum 50MVA/100MWh connectée au réseau public de transport d'électricité afin de contribuer à l'équilibrage en temps réel entre la production et la consommation d'électricité. En participant à la réserve primaire, à la réserve secondaire et au mécanisme de capacité, la station de stockage assure l'intégration des moyens de production intermittent (solaire et éolien) au réseau électrique.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux prévus pour une durée de 20 mois maximum. La première phase sera dédiée à la partie génie civil et VRD avec la réalisation des pistes lourdes et la réalisation des tranchées et caniveaux. La seconde phase implique l'installation du matériel HTB, puis l'équipement HTA (y compris la mise à disposition du bâtiment, et enfin la partie BT).

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le projet de stockage d'électricité permettra de pallier l'intermittence des énergies renouvelables, de fiabiliser le réseau électrique en participant à différents services système demandés par RTE. Le poste permettra l'injection ou le soutirage de puissance électrique vers/depus le réseau RTE. Le site ne nécessitera pas d'intervention humaine, si ce n'est une visite mensuelle d'entretien.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le poste permettra l'injection ou le soutirage de puissance électrique vers/depus le réseau RTE. Le projet de stockage est sous le régime de déclaration ICPE rubrique 2925-2 (Ateliers de charge d'accumulateurs électriques) et la globalité du projet fera l'objet d'une demande de permis de construire.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Superficie du poste HT	1800 m <sup>2</sup>
Longueur de l'enceinte HT	60 m
Largeur de l'enceinte HT	30 m
Emprise de la partie stockage, voirie, maintenance, incendie et contexte paysager	17000 m <sup>2</sup>
Hauteur max de l'équipement de stockage	3,70 m

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :      BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :   °   ,   " O Lat. :   °   ,   " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :   °   ,   " O Lat. :   °   ,   " N

Point de d'arrivée : Long. :   °   ,   " O Lat. :   °   ,   " N

##### Communes traversées :

le projet se situe sur les parcelles cadastrales ZE\_2 et ZE\_3 de la commune de Juigné-sur-Sarthe.

##### Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Le site est situé en zone A du PLUi de la Communauté de Communes du Pays Sabolien

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

##### 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Juigné-sur-Sarthe est concernée par un PPRI. La parcelle concernée par le projet est située hors zone de risques.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Approuvé par arrêté préfectoral n° 03-5527 du 2 décembre 2003
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet ne nécessite pas d'être raccordé au réseau d'eau potable ou au réseau d'évacuation des eaux d'assainissement. Il n'utilise aucune ressource locale hormis la connexion au réseau électrique.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est en zone Agricole du PLUi de la Communauté de Communes du Pays Sabolien
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Incendie, risque prévu et maîtrisé par les normes de sécurité : - Certification UL 9540A par des laboratoires indépendants : le feu reste contenu au niveau d'un module, il ne se propage pas - En cas d'incendie, principe d'étouffement à l'aide de cartouche d'aérosol qui consomme l'oxygène grâce à des micro-particules  Vous trouverez en annexe une note spécifique sur la gestion du risque incendie pour le projet.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	uniquement durant la phase travaux avec en moyenne 2 camions/jours	
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	son du poste HTB engendré par le transformateur mais non concerné en dehors de la parcelle au vu des distances prises en compte dans l'implantation par rapport aux premières habitations	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	<b>Émissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liquide diélectrique pour le poste HT, récupéré dans un bac de rétention
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	récupéré dans un bac de rétention

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	l'emprise foncière en zone Agricole ne sera plus utilisée pour une exploitation agricole céréalière

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

L'implantation des différents éléments de la station de stockage respecte le projet d'AMPG de la DGPR pour la rubrique 2925 de la nomenclature des ICPE mis en consultation ; à savoir :

- Distances de sécurité entre les unités de stockage et la clôture périphérique (12m), mais aussi entre les aires de stockages elles-mêmes (7m), celles-ci étant isolées thermiquement de l'environnement externe.
- 2 citerne souple de 120m<sup>3</sup> à moins de 200m des actifs en extrémité, un bassin de récupération des eaux de pluie et 2 cuves de récupération des eaux en cas d'incendie (sous les bâches)
- la réalisation de pistes lourdes permettant la circulation périphérique et interne des engins de lutte contre les incendies au sein du site en grave concassée naturelle
- mise en place d'un mur coupe feu entre les transformateurs dans le poste HT et une distance importante entre les unités de stockage et le poste HT. Concernant les nuisances sonores, le niveau de puissance acoustique du type de transformateur prévu dans ce dossier est typiquement de 80 dB. Considérant le plan d'implantation en annexe 5 (distance à la limite de propriétés de 12m), la pression acoustique à la limite de propriété correspondante prenant en compte les deux transformateurs est inférieure aux niveaux admissibles en limite de propriétés : 70 dB pour la période de jour et 60 dB pour la période de nuit.

Pour ce qui est de l'impact paysager, la station de stockage est loin de tout espace habité. Elle est délimitée au sud par la clôture nord du poste électrique RTE « MOLIERE », à l'ouest par les rails SNCF et la base Eiffage de travaux de la LGV Bretagne-Pays-de-la-Loire, à l'est par la départementale D4 et au nord par des champs de cultures. La zone du projet sera entourée d'une haie paysagère constituée d'essences locales. Le densité de la haie se situant entre la départementale et l'entrée du site sera d'au moins 20m d'épaisseur afin de conserver une homogénéité avec la haie qui masque le poste RTE "MOLIERE". Des essences similaires à celles choisies pour entourer le poste RTE "MOLIERE" seront plantées.

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.


Ce projet s'inscrit dans l'impératif de la transition énergétique et son emplacement a été sélectionné pour son moindre impact : Il est situé hors de tout espace naturel protégé (ZNIEFF, Natura...), il est proche du poste source RTE de sorte à minimiser la quantité de câble à tirer pour relier le projet au réseau électrique. Son implantation dans la continuité du poste électrique RTE "MOLIERE" forme une installation électrique homogène. La voie ferrée à l'ouest, la départementale à l'est et de grandes cultures au nord éloigne le projet de toute habitation. Le sol restera en terre naturelle hors emprise des pistes lourdes. Il n'y a donc pas lieu de réaliser une évaluation environnementale.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié.</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe sur la gestion du risque incendie	<input type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

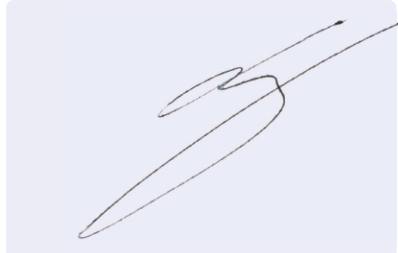
Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le   /   /



Signature du (des) demandeur(s)